

RECOMMANDATIONS POUR DOSSIER DE CANDIDATURE EN MASTER 2 SDL (parcours DDL ou LADiLLS)

Présentation succincte d'un projet de recherche, base de votre futur mémoire

L'inscription en Master 2 n'est pas de droit. Elle nécessite l'accord d'un enseignant pour diriger votre mémoire. D'où l'importance d'une bonne présentation de votre projet, même si cette présentation peut être minimale (votre projet est appelé à se construire) et provisoire (votre projet est appelé à évoluer).

Merci de bien vouloir présenter l'état actuel de votre projet en deux ou trois pages (entre 1000 et max. 1500 mots) en reprenant le plan indiqué ci-dessous. Laissez en blanc les rubriques que vous ne savez par remplir dans l'état actuel de votre projet.

1. Vos motivations pour candidater à une inscription en Master 2^{ème} année (intérêts, projets de carrière, etc.) ;
2. La définition/délimitation du/des domaines de recherche sur le(s)quel(s) vous avez choisi de travailler à l'intérieur de la discipline *Sciences du Langage* : « Français langue étrangère », « Didactique des langues-cultures » (par exemple « l'interculturel », « la grammaire », « le développement de l'interlangue », « les multimédias », etc.), « Linguistique », « Acquisition », « Linguistique des langues des signes » ou bien de la thématique qui vous intéresse, ainsi que les raisons de ce choix ;
3. Le terrain dont vous disposerez et les moyens que vous pensez utiliser pour valider vos hypothèses ou apporter des réponses à vos questions de recherche ;
4. Le titre (même provisoire) de votre mémoire ;
5. La problématique et les objectifs de votre recherche, définis sur la base des *études antérieures* dans le domaine (état de l'art), *d'hypothèses* que vous voulez essayer de valider et/ou de *questions* (« questions de recherche ») auxquelles vous voulez apporter des réponses, ainsi éventuellement qu'en termes d'ingénierie(s) que vous prévoyez (personnellement) ou proposez (à d'autres) de réaliser pour l'amélioration directe ou indirecte du processus d'enseignement/apprentissage ;
6. La démarche, les méthodes, le corpus d'observables et les outils de recherche que vous pensez utiliser pour y parvenir (analyse de matériels pédagogiques, données produites en L2, observation, questionnaires, entretiens, expérimentations, etc.), en les justifiant. La démarche de recueil des données peut s'effectuer en plusieurs périodes, dans plusieurs institutions d'accueil notamment le service public et le secteur privé, en France et à l'étranger ;
7. Votre plan, même si vous le considérez comme très schématique et provisoire ;
8. Votre bibliographie, même si vous la considérez comme très provisoire et incomplète : indiquez au moins ceux qui vous paraissent être vos textes de référence, en fonction de l'état actuel de votre projet.

Ces points pourront être repris et développés dans votre mémoire lui-même, ils en constituent l'architecture.